

COURS ORAL DE GRAPHOLOGIE INTENSIF

Cycle 1 – En Visioconférence

OBJECTIFS

La formation à la Graphologie en cours intensif permet d'acquérir en une année (3 années en une) les connaissances théoriques, la technique de l'analyse graphologique, la pratique de la réalisation d'études graphologiques complètes et approfondies.

Cette formation aura lieu :

Formation de 22 jours de 10h à 13h et de 14h à 17h, soit 132 heures de cours en raison de 6 h de cours par semaine.

Planning au verso

Lieux : à distance (visioconférence)

Tarifs du cursus :

- Au comptant : 3 000,00 € TTC
- En 5 mensualités : 5 x 600,00 € TTC
- En convention : 3 900,00 € HT (*)

(*) Assujetti à la TVA pour les entreprises et organismes de financement.

ATTESTATION

Un certificat de scolarité est délivré aux étudiants qui ont obtenu la moyenne à l'examen de fin d'année et au contrôle continu. Un examen final sanctionne l'année d'étude et permet d'obtenir un **Diplôme d'enseignement supérieur libre de Graphologue professionnel – Niveau III**.

Les diplômés peuvent déposer leur candidature au Syndicat Européen des Graphologues Professionnels.

DESTINATAIRES

- Toutes personnes ayant le niveau BAC. (Tous autres diplômes seront appréciés pour établir leurs équivalences)

PROGRAMME

Cette formation, qui reprend le contenu de l'ensemble des trois années de cours oraux traditionnels, se compose de trois parties :

42 heures

Acquisition des principales connaissances théoriques de base, techniques d'observation de l'écriture et premières esquisses de personnalité.

40 heures

Enrichissement des connaissances théoriques, notamment par l'apport de la graphologie allemande et des données psychologiques : Freud et Jung, appliquées à la graphologie.

42 heures

Etude des typologies planétaires et des écritures pathologiques, initiation à la sélection professionnelle, application des connaissances acquises et entraînement à la réalisation d'analyses graphologiques approfondies et professionnelles.

8 heures

Cette formation intensive inclut des séances de travaux pratiques de révision, d'approfondissement et d'entraînement.

RECONNAISSANCE

Les cours oraux sont déclarés au Rectorat de Versailles, au titre d'Etablissement privé d'enseignement supérieur libre.

N° de déclaration Rectorat : 0952166N

N° de déclaration d'activité au titre de la formation professionnelle : 11 75 54354 75



GRAPHOLOGIE INTENSIF – Cycle 1

1^{ère} partie

- Historique de la graphologie - limites et lois
- Symbolisme de l'espace selon Pulver
- Prise de possession de l'espace et milieu graphique (noirs-blancs, rapport forme/mouvement, horizontal/vertical)
- Etude Jaminienne : les 7 genres et les 175 espèces, l'accentuation et la ponctuation, les signatures, les signes particuliers
- Le trait : ses bords, sa trame, sa pression, sa conduite, son rythme. La tension du trait de Pophal – le trait selon Hégar
- Tempéraments d'Hippocrate

2^{ème} partie

- Caractérologie de le Senne
- Le trait : approfondissement : les inégalités de pression, Roda Wieser, Heiss, conduite et tension
- Le rythme : Klages, le « formniveau » - les rythmes court et long
- Etude des formes d'intelligence
- Freud : première et seconde topiques ; les stades : oral, anal, phallique, l'œdipe.
- Initiation aux mécanismes de défense du moi
- Jung : les deux attitudes : introversion-extraversion ; les quatre fonctions : pensée, sentiment, sensation, intuition ; les archétypes : la « persona », l'anima, l'animus

3^{ème} partie

- Typologies planétaires selon Madame de Saint-Morand
- Les écritures d'enfants
- Les écritures pathologiques
- Initiation à la sélection professionnelle
- Rédaction du portrait psychologique, présentation et formulation
- Synthèses graphologiques

DEROULEMENT

L'enseignement est dispensé à de petits groupes de participants, afin de valoriser l'interactivité et le dialogue (*minimum de 7 personnes et maximum 25 personnes*)

La pédagogie est active et interactive, basée sur l'étude de cas concrets, d'ouvrages de référence, de simulations, de jeux de rôle et à l'aide d'outils pédagogiques impliquant le participant à chaque étape de la formation. Tout est mis en œuvre pour permettre au participant d'atteindre ses propres objectifs de formation.

www.cnpg-formation.com



les acteurs de
la compétence

Formation dispensée par

Madame Corine BLANC
Madame Emmanuelle RIVOIRE

PLANNING 2023/2024 (1 jour par semaine)

Octobre	09	16			2023
Novembre	06	13	20	28	
Décembre	05	12	19		
Janvier	09	16	23	30	2024
Février	06	27			
Mars	05	12			
Avril	02	23	30		
Mai	14	21			

SATISFACTION DES STAGIAIRES

“ Un petit mot pour vous témoigner tout mon bonheur d'avoir passé tous ces grands moments de découverte de la Graphologie, passionnant ! (Carole – COGI – 2016-2017)

[...] ”

LES FORMATIONS CNPG

- Psychologie
- Graphologie
- Morphopsychologie
- ...

Possibilité de suivre cette formation de Graphologie par correspondance

Retrouvez tous nos formations RH sur notre site internet :



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Cours oral de Graphologie Intensif – Cycle 1

PARTICIPANT

Mlle Mme M. Prénom : Nom :
Fonction :
Adresse :
Tél. : | | | | | | | | | | | | | | | | e-mail :

ENTREPRISE

Responsable formation

Mlle Mme M. Prénom : Nom :
Fonction :
Raison sociale :
Adresse :
Tél. : | | | | | | | | | | | | | | | | e-mail :
Fax : | | | | | | | | | | | | | | | | N° Siret : | | | | | | | | | | | | | | | |

FORMATION

Titre – Cours oraux	Dates	Financements personnels en euros		Entreprise ou organisme HT
		au comptant	en 5 mensualités	
<input type="checkbox"/> Graphologie Intensif en Vioconférence [COGI-1]	Du 09 Octobre 2023 au 21 mai 2024	<input type="checkbox"/> 3 000 € TTC	<input type="checkbox"/> 5 x 600 € TTC	<input type="checkbox"/> 3 900 € HT(*)
<input type="checkbox"/> Examen Final de Graphologie	28 mai 2024	<input type="checkbox"/> 95 € TTC		<input type="checkbox"/> 95 € HT(*)
↑ Cocher la formation désirée		Total : € TTC € HT(*)

(*) Assujetti à la TVA pour les entreprises et organismes de financement

FACTURATION

Etablissement à facturer, si différent :
.....
.....

Pour toute inscription ferme, nous retourner le bulletin d'inscription dûment rempli et signé, accompagné de votre CV et du règlement. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'assorties de leur règlement complet (choisir la formule de paiement).

En cas d'abandon ou de désistement 2 semaines avant le début des cours, le montant total de la formation reste dû.

CACHET ET SIGNATURE DE L'ENTREPRISE

Date : ___ / ___ / ____

REGLEMENT à titre personnel

Ci-joint la somme de : €
Par : chèque espèces virement

Chèque : possibilité de paiement en 5 mensualités

Ci-joint chèque(s) de €
(dont 1 encaissé à l'inscription et l'autre déposé le mois suivant)

REGLEMENT professionnel (en convention)

Le règlement sera effectué par un OPCO, soit : € +TVA
 Le règlement sera effectué par mon entreprise, soit : € +TVA

Chèque à l'ordre de CNPG CONSEIL RH

SIGNATURE DU PARTICIPANT

Date : ___ / ___ / ____

Pour nous le transmettre :

Par fax : **01 44 34 23 32**
Par courrier : **CNPG Formation**
48 rue de Marseille – 60590 FLAVACOURT
Par mail : **formation@cnpconseil.com**

Voir au verso les conditions générales de ventes ↗



CNPG CONSEIL RH
RCS PARIS 518 837 729 00038 – Code NAF 7022Z
N° déclaration d'activité de Formation : 11 75 54354 75
N° TVA Intracommunautaire : FR80 518 837 729
28 rue de Londres – 75009 PARIS
Tél. : 01 44 34 23 23 – Fax : 01 44 34 23 32
Web : www.cnpconseil.com / www.cnp-formation.com/

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les formations s'inscrivent dans le cadre de l'article L.6313-1 du Code du Travail. L'effectif maximal est de 15 participants pour les formations inter courtes et 20 pour les formations inter longues.

MODALITES D'INSCRIPTION

Formations inter-entreprises courtes (≤15 jours) :

L'inscription du (des) stagiaire(s) est prise en compte dès réception du bulletin d'inscription daté, cacheté et signé par l'Entreprise. Pour les individuels, le paiement du montant total du stage est exigé à l'inscription.

Formations inter-entreprises longues (>15 jours) :

L'envoi du dossier de candidature est accompagné des frais de dossier non remboursables en cas de non-admission ou désistement. L'inscription au stage est conditionnée par la validation du dossier de candidature et est prise en compte dès la signature de la convention ou du contrat de formation professionnelle, accompagné(e) d'un chèque d'acompte de 25 % du coût total de la formation.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Formations inter courtes : dès la réception du bulletin valant convention de formation simplifiée, un courrier d'accusé de réception vous est adressé. Une convention peut être adressée sur demande.

Formations inter longues : dès validation du dossier de candidature, nous vous adressons la convention de formation ou le contrat de formation professionnelle en deux exemplaires, dont un est à nous retourner.

Dix jours avant l'ouverture de stage, vous recevez une convocation qui précise les éléments pratiques. En fin de formation, une attestation de formation ou certificat/diplôme (pour les formations concernées et en cas de réussite) est remis(e) à chaque participant. L'attestation de présence est envoyée à l'entreprise avec la facture (valant convention de formation simplifiée pour les formations inter courtes).

MODALITES FINANCIERES

CNPG Formation n'est pas assujettie à la TVA pour les particuliers.

Ces prix comprennent la documentation remise à chaque stagiaire.

❖ Par l'entreprise

Les frais de formation sont payables à réception de la facture.

❖ Par un particulier

Les frais de formation sont acquittés conformément à l'échéancier annexé au contrat de formation professionnelle.

❖ Par un OPCO

L'entreprise (ou le stagiaire) s'engage à faire toutes les démarches préalables nécessaires auprès de son organisme financeur ou OPCO. Si CNPG Formation Continue n'a pas l'accord de prise en charge à l'ouverture de la formation ou en cas de refus de paiement pour absence ou défaillance du stagiaire, l'entreprise ou le stagiaire est redevable de tout ou partie de la facture qui lui sera adressée directement. En cas de défaillance du stagiaire, le montant ne pourra pas être imputé sur le budget formation.

Conditions de règlement : à réception de la facture éditée à l'issue de chaque session de formation par chèque à l'ordre de CNPG FORMATION ou par virement bancaire à BRED Gisors - Banque 10107 – Guichet 00382 – N° compte 00010056737 - Clé RIB 38 - IBAN FR76 1010 7003 8200 0100 5673 738 – Code Bic BREDFRPPXXX.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Annulations - reports du fait de CNPG Formation Continue

Dans le cas où le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, CNPG Formation Continue se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage 10 jours ouvrés avant le début du stage.

CNPG Formation se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes ou s'engage à reporter la formation dans les meilleurs délais.

En cas de pandémie, épidémie, catastrophe naturelle ou grève, nos cours oraux peuvent être amenés à un report ou éventuellement être animés en visioconférences.

Annulations - reports du fait de l'entreprise ou du stagiaire

Pour toute demande d'annulation avant le début de la formation, l'entreprise ou le stagiaire doit adresser un courrier ou un fax à CNPG Formation Continue dans un délai de 10 jours ouvrés. Passé ce délai, CNPG Formation Continue facturera un dédit à titre d'indemnité selon les conditions suivantes :

Formations inter courtes

- ❖ 50 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 6 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- ❖ 100 % du coût total dans un délai inférieur ou égal à 5 jours ouvrés avant le début de la formation pour toute formation commencée.

Formations inter longues

- ❖ 25 % du coût total de la formation dans un délai compris entre 1 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation.
- ❖ 100 % pour toute formation commencée.

Ces sommes ne sont pas imputables sur le budget Formation Continue (à l'exception des journées de formation suivies).

DIFFERENDS EVENTUELS

Le Tribunal de Paris est seul compétent pour régler les litiges et la loi applicable est la loi française.